



Photo ONU 165054 : Lois Connor

Aperçu des Nations Unies

Introduction

Les Nations Unies ont officiellement vu le jour le 24 octobre 1945 lorsqu'une majorité des 50 pays qui avaient signé la Charte de l'ONU le 26 juin 1945 à San Francisco, aux États-Unis, l'eurent ratifié dans leur parlement respectif. L'ONU succédait alors à la Société des Nations qui avait été créée par le Traité de Versailles en 1919. Le Canada, qui avait participé à la Conférence de San Francisco (25 avril au 26 juin 1945), est l'un des membres fondateurs de l'Organisation des Nations Unies.

L'action de l'ONU est guidée par sa Charte, qui définit les objectifs des Nations Unies de la façon suivante :

- maintenir la paix et la sécurité internationales;
- contribuer au développement de relations cordiales entre les nations;
- promouvoir la coopération internationale pour la recherche de solutions aux problèmes économiques, sociaux, culturels et humanitaires, ainsi que le respect des droits de la personne.

L'action des Nations Unies se fonde sur un certain nombre de principes fondamentaux :

- tous les États membres sont égaux;
- tous doivent respecter les obligations énoncées dans la Charte;
- les différends qui opposent les États doivent être réglés par des moyens pacifiques;
- un État membre ne doit pas user de la force envers d'autres États membres ni même menacer d'y recourir;
- les États membres doivent prêter assistance aux Nations Unies dans toute action entreprise conformément aux dispositions de la Charte;
- les Nations Unies ne doivent pas intervenir dans les affaires intérieures des États.

L'Organisation des Nations Unies compte présentement 188 États membres. Vous en trouverez la liste complète ainsi que l'année de leur admission à l'ONU dans la section 10 de ce guide.

L'ONU ressemble à un parlement mondial sans toutefois légiférer à la manière d'un parlement national. Ses membres contribuent, par leurs interventions et leurs votes, à définir les orientations de la vie internationale.